



Déclaration de la CGT Educ'action au CTM du 25 septembre 2014

Le pacte de responsabilité annoncé le 31 décembre dernier est, pour la CGT, une étape supplémentaire dans la politique d'austérité menée en faveur du Medef, par le président de la République.

Ces orientations se heurtent pourtant aux besoins sociaux et à la volonté des travailleurs de défendre leur salaire, leur travail et leur protection sociale.

Au premier trimestre et sur l'ensemble du premier semestre, la France a recommencé à détruire des emplois dans le secteur marchand. Désormais, l'inversion de la courbe du chômage ne fait plus partie des éléments de communication du gouvernement et le chômage de masse s'installe.

Lors de la « conférence sociale », 8 organisations patronales se sont adressées au président de la République pour formuler de nouvelles exigences.

Le premier ministre, Manuel Valls n'a pas manqué de répondre favorablement à celles-ci en donnant des assurances au patronat sur la continuité de la politique choisie, sa stabilité et sa cohérence à leur service.

Pour la conférence sociale, la feuille de route était écrite d'avance, son déroulement et son contenu l'ont prouvé.

Il y a eu une accélération des luttes sociales juste avant les vacances d'été et depuis la rentrée, cela a été le cas dans les transports et la culture notamment.

Beaucoup d'autres secteurs sont concernés : le commerce, l'agroalimentaire, la presse, la métallurgie, la santé, la poste...

Dans ces conditions, les 45 000 emplois d'avenir annoncés par le ministre du Travail ne suffiront sûrement pas à modifier cette tendance.

Cette politique engendre aussi des évolutions lentes et profondes des conditions d'emploi, désormais 84 % des embauches se font en CDD.

La précarité se développe aussi dans la fonction publique et le pourcentage de précaires ne cesse d'augmenter malgré la loi Sauvadet du 12 mars 2012.

Le nombre de contractuels se reconstitue à un niveau probablement supérieur à celui qu'il avait en 2012.

La loi de finance rectificative au budget de l'État, adoptée fin juillet, prévoit 1,6 milliard d'économies supplémentaires avant la fin de l'année, pris dans les différents ministères, ce qui va dégrader la qualité de nos services publics.

La nomination de Madame Vallaud-Belkacem, au poste de ministre de l'Éducation nationale, dans un ministère où les femmes représentent plus de deux tiers des agents, est une première que nous avons saluée.

Mais au-delà du symbole, nous revendiquons avant tout un changement de politique éducative.

La nouvelle ministre a donné un bien mauvais signal en demandant aux préfets de veiller à la bonne application des décrets sur les rythmes scolaires, au lieu d'engager des discussions pour une autre réforme.

Cette question expérimentée dès la rentrée 2013 par Vincent Peillon, présentée comme une nécessité pour alléger la charge de travail des enfants, a été en réalité un échec.

Dès la mise en place de la phase expérimentale, les personnels de l'Éducation nationale, mais aussi de la fonction publique territoriale, se sont mobilisés contre la dégradation de leurs conditions de travail et contre les inégalités territoriales créées pour les enfants.

Face aux difficultés pratiques rencontrées par les élus, rappelons que 74 % des enseignants jugent que l'impact de la réforme des rythmes scolaires sur leur travail est négatif.

Mais que peut-on espérer d'un gouvernement qui applique une politique qui n'avait pas été mise en débat lors de la campagne pour les élections présidentielles puis législatives ?

Ce déficit démocratique peut être lourd de conséquences dans les années à venir.